

Commune de Genolier

Conseil communal

A tous les membres du
Conseil Communal de
Genolier

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 9 mars 2018

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 22 mars 2018 à 20 h 00 AU PAVILLON

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Approbation du PV de la séance du 14 décembre 2017**
3. **Communications du Président du Conseil communal**
4. **Communications municipales**
5. **Présentation du Parc Jurassien Vaudois**
6. **Examen du préavis n° 28/2017** concernant une demande de crédit de CHF 95'000.-TT (y.c. CHF 8'000.- de divers et imprévus) pour financer la réfection de deux chemins à la Chèvrerie de Genolier.
7. **Examen du préavis n° 32/2017** relatif à l'adoption d'un addendum au règlement communal sur la protection des arbres.

8. **Dépôt et examen du préavis n° 33/2018** concernant l'augmentation du prêt actuel de CHF 400'000.- (préavis accordé en 2011 : CHF 500'000.-) à CHF 700'000.- en faveur de Genolier CàD SA (chauffage à distance) pour l'assainissement de sa chaufferie en vue de sa mise en conformité.
9. **Dépôt et examen du préavis n° 34/2018** concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'229 m2 et le bâtiment qui y est construit, située à La Chèvrerie sur la commune d'Arzier-Le Muids pour le montant total de CHF 995'000.- TTC.
10. **Dépôt du préavis n° 36/2018** concernant une demande de crédit de CHF 75'000.- TTC pour les travaux d'entretien et de réhabilitation de l'auberge communale.
11. **Rapport des représentants** du conseil communal dans les associations intercommunales.
12. **Divers et propositions individuelles**

Annexes :

- Procès-verbal de la dernière séance
- Préavis précités et rapports de commission y relatifs
- Réponse à l'interpellation de M. Guerra

ENVOI à :

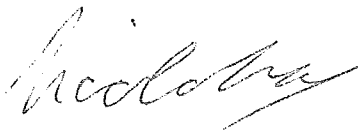
- Mmes et MM. les Conseillers communaux

COPIES à :

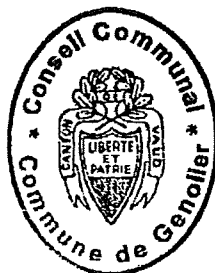
- Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Correspondant La Côte, Genolier.
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président



Nicolas Bolay



La secrétaire



Laurence Werlen